

de l'Hôtel-Dieu, et ami et chargé d'affaires de toutes les missions du golfe, aux soins duquel se joignirent ceux des religieuses des différentes communautés de Québec, s'embarqua, mardi, le 30 mai après-midi, à bord de la goëlette *La Résolution* du port de 44 tonneaux, capitaine Fabien Fougère.

L'itinéraire fut récité avant le départ, dans l'église cathédrale, avec le clergé de la ville, et l'on se livra à la grâce de Dieu pour le succès spirituel et temporel du voyage.

Le vent soufflait du nord, lorsqu'on appareilla, et tourna bientôt au nord-est, de sorte qu'après avoir louvoyé jusqu'au-dessous de l'église de Saint-Michel de la Durantaie, il fallut, à la fin de la marée, remonter au trou Saint-Patrice et y mouiller pour la nuit.

31. Le lendemain, même vent debout, en conséquence duquel les voyageurs se firent débarquer, dès le matin, au presbytère de Saint-Jean, Isle d'Orléans, où ils achevèrent l'octave du Saint-Sacrement. Ils y furent délassés et rafraîchis par la bonne et loyale hospitalité qu'ils reçurent de l'abbé Fortin, curé du lieu, et par l'estimable compagnie du curé de Saint-Michel (1), que l'évêque envoya chercher, le mercredi matin, et qui, retenu par la tempête, ne put retourner chez lui que le jeudi soir.

La goëlette remontée pour la seconde fois au trou Saint-Patrice, parce qu'elle n'avait pu tenir au mouillage de Saint-Jean, reparut enfin, le vendredi matin, espérant à peine parvenir ce jour-là à l'Isle-aux-Grues, tant le vent contrariait sa route. Cependant elle atteignit la Rivière-Ouelle et mouilla vers l'Anse Saint-Denis. (2) Le samedi fut triste et pluvieux, partagé

---

vicaire, décédé à Paris en 1833. L'abbé Desplantes, ayant été plusieurs années missionnaire dans les provinces maritimes, était bien au fait des besoins des missions. H. T.

(1) M. Thomas Maguire.

(2) Cette Anse est ainsi appelée, parce qu'elle est comprise dans le fief Saint-Denis, qui a aussi donné son nom à une paroisse érigée le 11 janvier 1842. Mais cette Anse se trouve encore dans la paroisse de la Rivière-Ouelle. Le fief Saint-Denis avait été concédé, le 12 mai 1679, au sieur de Saint-Denis pour son fils Joseph Juchereau. Il passa ensuite à la famille Ramesay de Boishébert, puis au premier Bonenfant venu au pays, ensuite à son gendre, mon grand-père François Têtu, à M. Pierre Casgrain et à la famille Letellier de Saint-Just. Le quai que l'on appelle quai Saint-Denis tire son nom, non pas de la paroisse de Saint-Denis, mais du fief et il est situé dans la paroisse de la Rivière-Ouelle. H. T.